

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20231207-VILLE_2023DL126-DE



Rapport d'activité

20
22

SIGERLy

Syndicat de gestion
des énergies de
la région lyonnaise



Le SIGERLy c'est ...

66 communes
et la Métropole de Lyon



+ de 936 000
habitants



576 km²



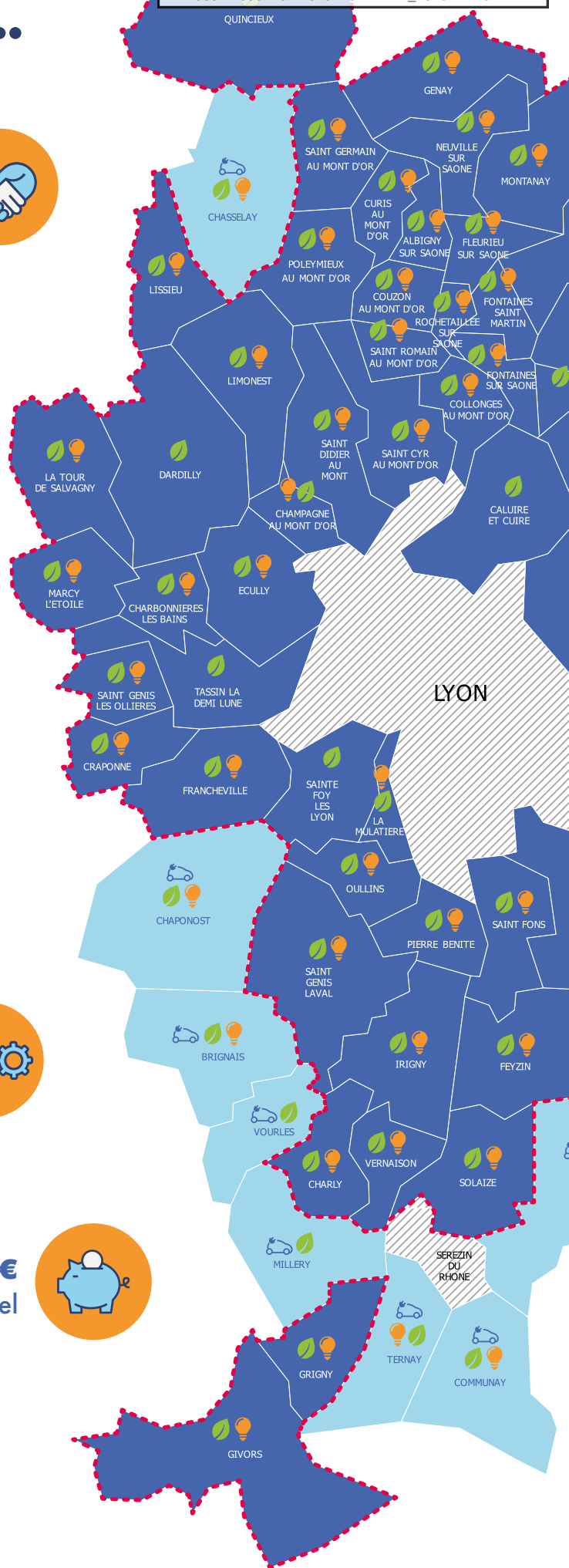
Un syndicat d'énergie
né en **1935**



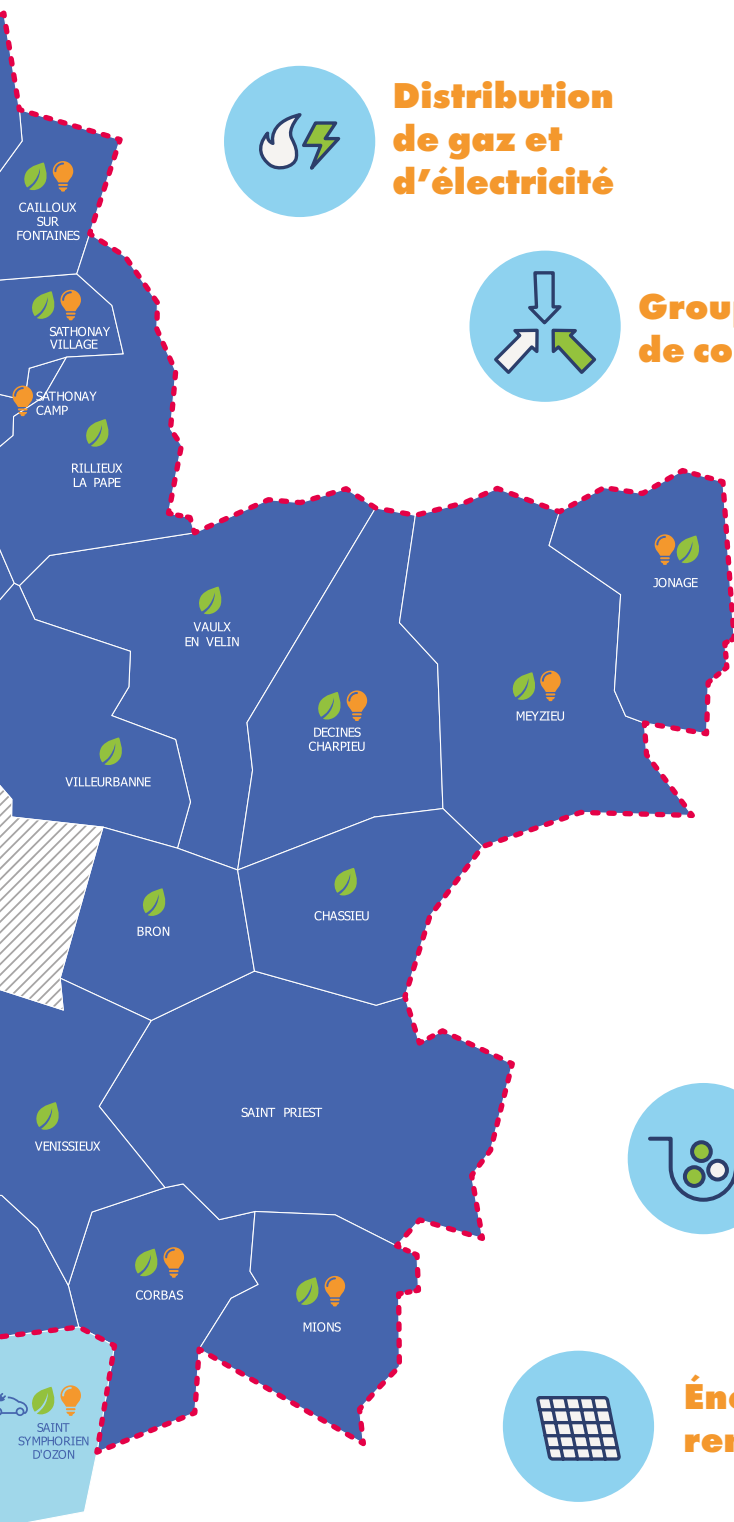
1 Président et
8 Vice-Présidents
86 délégués titulaires
56 agents



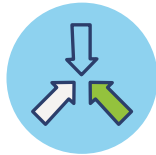
72 M€
de budget annuel



Les missions :



Distribution de gaz et d'électricité



Groupement de commandes



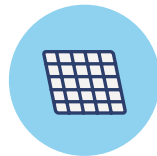
Éclairage public



Conseil en énergie partagé



Dissimulation coordonnée des réseaux



Énergies renouvelables



Infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)

L'interview d'Eric Perez, Président du SIGERLy

Sommaire

Interview du Président	04
Les moments forts de l'année	06
Les instances décisionnaires et participatives	10

Nos missions

La distribution d'énergies	12
Les groupements d'achats d'énergie	14
La gestion du parc d'éclairage public	16
La dissimulation coordonnée des réseaux	20
Le conseil en énergie partagé	21
Les énergies renouvelables	26

Le SIGERLy côté coulisses

Nos équipes	27
La vie interne	29
La communication	32
Les finances	34



En 2022, une conjonction inédite de plusieurs variables (guerre en Ukraine, baisse des capacités nucléaires...) a conduit à une flambée exceptionnelle des cours boursiers du gaz et de l'électricité. Retour avec le Président du SIGERLy sur cette année particulière.



**Le Président a réalisé
22 visites en communes
en 2022**

Conception et réalisation :

Service communication du SIGERLy –
Del Norte design graphique

Crédits photos : ©Michel Djaoui, ©SIGERLy, ©Freepik,
©Racool_studio, ©Ville de Brignais, ©Studio VDM - GRDF,
©Frédéric Berthet, ©pch.vector, ©La Nuit est belle,
©Jacques Del Pino – Ville de Givors, ©Saint-Romain-au-Mont-d'Or,
©Rose-Marie Loisy, ©Magali Martel, ©Topo Video -

Septembre 2023

Comment le SIGERLy a-t-il appréhendé la hausse des prix de l'énergie en 2022 ?

Nous avons la chance d'avoir mis en place des groupements d'achats en la matière, accompagnés par des cabinets spécialisés, qui reposent sur une stratégie d'achat performante. Cette stratégie d'achat, dite « multi-clics » consiste à répartir l'achat des volumes d'énergies en plusieurs fois, en fonction des cours des marchés de gros de l'énergie. Grâce à cela, mais aussi à la temporalité de nos marchés, nous avons pu réaliser l'ensemble de nos achats avant l'augmentation fulgurante des prix fin 2021. Ainsi, nos communes adhérentes ont pu être préservées en 2022, ce qui constitue une source de satisfaction pour nous.

Il faut toutefois avoir à l'esprit que même si nous maintenons notre stratégie d'achat, nos nouveaux marchés (voir page 15) n'offriront pas les mêmes conditions tarifaires. C'est pourquoi il est essentiel d'agir à d'autres niveaux.

Vous pensez à des actions de sobriété ?

Cela fait effectivement partie des axes de travail. Avant cette crise énergétique, la sobriété était considérée par certains comme une vision radicale, mais elle fait partie intégrante de la logique que nous avons avec les nouveaux élus depuis 2020 au SIGERLy.

Sur cette thématique, nous accompagnons par exemple nos communes sur l'optimisation des horaires d'éclairage public, qui peut parfois se traduire par de l'extinction en cœur de nuit, ou encore par de l'abaissement de luminosité, le tout en fonction des usages identifiés de la voirie.

Bien sûr, le contexte de 2022 a changé la donne : comme on l'a dit, les prix de l'énergie ont explosé, la sécurité de notre approvisionnement énergétique a été questionnée et l'Etat a clairement défini la sobriété comme un levier pour assurer la capacité de production électrique de la France. Nos communes, en tant que consommatrices d'énergie, ont dû faire face à cette situation. Et devant l'avalanche de publications qui fleurissaient sur la sobriété, j'ai demandé à nos équipes du SIGERLy d'élaborer un guide spécialement dédié aux communes, car nos agents connaissent parfaitement

« Avant cette crise énergétique, la sobriété était considérée par certains comme une vision radicale, mais elle fait partie intégrante de la logique que nous avons avec les nouveaux élus depuis 2020 au SIGERLy. »

leurs environnements et leurs contraintes. L'idée était de leur donner un outil clé en main pour être le plus efficace possible.

Notre guide est ainsi paru en septembre et a été partagé à nos communes via nos techniciens sur le terrain et sur notre site internet en téléchargement libre. Il reprend notamment tous les conseils que nous prodignons à nos communes pour réduire la consommation de leurs bâtiments en fonction des usages.

Vous avez évoqué l'extinction de l'éclairage public, une mesure vers laquelle se sont tournées plusieurs communes du SIGERLy. C'est pertinent selon vous ?

Nous sommes à l'écoute de nos communes sur le sujet et les accompagnons si elles souhaitent se lancer. L'extinction permet en effet de générer rapidement des économies énergétiques et financières. J'en profite pour inviter les communes à organiser des réunions publiques pour bien présenter les enjeux et les effets d'une telle mesure, qui impacte directement les usagers. Nos techniciens au SIGERLy peuvent d'ailleurs se rendre disponibles pour être aux côtés des communes sur ces temps d'échange.

L'extinction en cœur de nuit est donc une réponse, mais elle n'est pas suffisante. Investir pour rénover le parc d'éclairage public reste la mesure essentielle à déployer. En effet, il sera toujours indispensable d'éclairer pour accompagner la vie sociale, lors des sorties d'école par exemple. Avec des lanternes vétustes, la consommation énergétique de ces temps d'éclairage obligatoires est très importante. Cela engendre aussi un appel sur le réseau électrique fort en fin de journée, ce qui peut provoquer un approvisionnement de notre électricité à l'étranger, où elle est moins décarbonée qu'en France. Donc je le répète : il faut investir pour rendre notre parc d'éclairage public plus performant !



Eric Perez,
Président du SIGERLy

Les moments forts de l'année

En visite dans l'ouest lyonnais avec le député Thomas Gassilloud

Le Président du SIGERLy a présenté plusieurs travaux, projets et installations au député de la 10^e circonscription du Rhône à Saint-Genis-lès-Ollières, Craponne, Marcy-l'Étoile et Charbonnières-les-Bains. Objectif : présenter les missions du Syndicat et échanger avec les communes.



le 10 février • Ouest lyonnais

le 14 mars • Villeurbanne



L'ACTEE TOUR en escale à Villeurbanne

Cette matinée, dont le SIGERLy était partenaire, a été consacrée aux enjeux et solutions pour la rénovation énergétique des bâtiments. Ouvert aux élus locaux, décideurs et agents des collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'événement a abordé les thématiques du confort d'été, de la santé en tant qu'enjeu de la rénovation énergétique et a mis en avant la réfection du groupe scolaire Louis Armand à Villeurbanne.

Soutien à Électriciens sans frontières

Les élus du SIGERLy ont attribué une subvention de 2000 € à cette ONG qui œuvre auprès des réfugiés ukrainiens en Pologne et en Moldavie, pour leur fournir des groupes électrogènes et de quoi s'éclairer.



le 16 mars • Bron

le 4 avril • Lyon



Conférence Énergie Climat

Le SIGERLy proposait un point d'information lors de la 7^e édition de cet événement organisé par la Métropole de Lyon. Les 145 signataires du Plan Climat Air Énergie Territorial 2030 étaient conviés à la conférence.

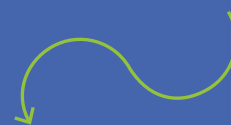


du 31 mai au 2 juin • Genève



Assises européennes de la Transition Énergétique

Cette année, cet événement qui se tenait pour la 23^e fois avait lieu à Genève et avait pour thème « Moins pour plus ». Le SIGERLy était présent à travers le stand TEARA (l'association qui regroupe les 13 syndicats d'énergie de la région Auvergne-Rhône-Alpes).



Adhésion à la SAAMA

Cette association a pour but de perpétuer la mémoire du savant André-Marie Ampère, dont la maison de naissance a été transformée en un musée à sa mémoire à Poleymieux-au-Mont-d'Or. Par ce partenariat, le SIGERLy souhaite prendre une part active au rayonnement de la SAAMA, contribuer à la diffusion des connaissances en matière d'électricité et valoriser les métiers liés à cette thématique.



le 8 juin • Poleymieux-au-Mont-d'Or



le 13 septembre • Villeurbanne

**Matinale dédiée
à l'éclairage public durable**

Comment piloter l'éclairage public pour préserver à la fois la biodiversité, réaliser d'importantes économies d'énergie tout en respectant les besoins et les usages des habitants ? C'est la question à laquelle nos sept intervenants ont tâché de répondre lors de notre matinale, qui s'est tenue à Villeurbanne. Élus et experts étaient réunis devant plus de 70 personnes.



le 10 octobre • Brignais



Congrès de l'AMF 69

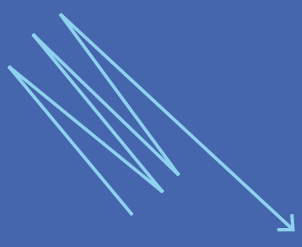
Comme l'année précédente, le SIGERLy avait son stand au sein de ce salon organisé par l'Association des maires et des Présidents d'intercommunalités du Rhône et de la Métropole de Lyon. Une journée d'échanges avec nos partenaires !

les 14 novembre et 9 décembre •

**Signature des chartes
EcoWatt et Ecogaz**

Le Président du SIGERLy a ratifié ces deux chartes proposées respectivement par RTE et GRT gaz. Il a ainsi engagé le Syndicat à mettre en place des mesures pour lutter contre le risque de coupure d'électricité et de gaz durant l'hiver.





le 30 novembre Chasselay

Vœu pour un bouclier tarifaire

En comité, les élus du SIGERLy ont adopté ce vœu demandant à l'État qu'il protège davantage les collectivités territoriales face à la flambée des coûts de l'énergie. Une vingtaine de communes membres du Syndicat l'ont depuis également adopté en Conseil municipal.



le 30 novembre



Huit communes délèguent leur compétence IRVE

Lors du dernier comité de l'année, le SIGERLy a acté la délégation de la compétence Infrastructures de recharge de véhicules électriques des huit communes hors Métropole de Lyon du SIGERLy, qui ne bénéficient pas du plan de déploiement de bornes de recharge publiques de la Métropole (Brignais, Chaponost, Chasselay, Communay, Millery, Saint-Symphorien-d'Ozon, Ternay et Vourles).



le 9 décembre Villeurbanne

Un emprunt vert auprès de la Banque Postale

L'objectif de ce prêt de huit millions d'euros, bénéficiant d'un taux d'emprunt très concurrentiel, est de financer les investissements 2023 du SIGERLy en matière de modernisation de l'éclairage public.

La Banque Postale a accompagné cet emprunt d'un trophée, destiné à récompenser l'engagement du Syndicat en faveur de la transition énergétique.



Les instances décisionnaires et participatives

Quatre comités dont un en visio

La situation sanitaire début 2022 a contraint le SIGERLy a organisé son premier comité en visio. Les trois autres se sont tenus à Bron, Décines et Chasselay.



Nos comités et les interventions qui les précèdent sont désormais filmées et en ligne sur notre chaîne YouTube!

Des interventions pré-comités

Les délégués du SIGERLy ont bénéficié de deux présentations avant les comités de Décines et Chasselay.

Emmanuel Goy, directeur régional adjoint Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME, a ainsi présenté les quatre scénarii de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour parvenir à la neutralité carbone en 2050.

Marc Jedliczka de l'association négaWatt a lui expliqué le scénario élaboré par l'association pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, à partir d'un mix énergétique entièrement renouvelable.



En 2022

chiffres-clés

L'expertise du SIGERLy

La gestion des assemblées est réalisée par le Service Secrétariat général, composé d'une responsable et de trois agentes, qui assure aussi des missions liées à l'accueil, aux moyens généraux et à la gestion des agendas du Président et de la Directrice générale des services.



172 délégués

- 132 communaux
- 40 métropolitains



126 délibérations

- 78 adoptées par le Bureau
- 48 adoptées par le Comité syndical



224 décisions du Président



11 Bureaux décisionnels



4 Comités syndicaux

- 60 % de taux de présence

Les commissions et groupes de travail en 2022



3 CCSPL

La Commission consultative des services publics locaux réunit les membres du Bureau du SIGERLy et les représentants des usagers par l'intermédiaire d'associations sociales, professionnelles et de consommateurs. Elle a pour objectif d'apporter des améliorations au service public de l'énergie, en prenant notamment mieux en compte les attentes des usagers consommateurs.

Les thématiques abordées en 2022 : présentation des comptes-rendus d'activité de concessions (CRAC), précarité énergétique, sobriété énergétique, augmentation des prix du gaz, explication du bouclier tarifaire et structure du prix du tarif réglementé de vente.

5 CAO

La Commission d'appel d'offres est l'organe consultatif ou de choix dans les procédures d'appel d'offres et de marché négocié.

Son pouvoir est essentiellement décisionnel au sein du SIGERLy. Elle élimine les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables à l'objet du marché, déclare l'infructuosité d'un appel d'offres et attribue des marchés.

En 2022, cette commission a par exemple étudié les offres liées aux accords-cadres de la fourniture de gaz et d'électricité ou à la réalisation de SDIE (Schémas directeurs immobiliers énergétiques).

3 groupes de travail « Éclairage public »

Ils étaient consacrés aux SDAL (Schémas directeurs d'aménagement lumière), à la gestion de l'éclairage des lotissements privés et à la simulation de l'allongement de la durée de contribution éclairage public.

1 groupe de travail « Énergies renouvelables »

Il s'est réuni la première fois le 7 décembre, en visio et présentiel. Au programme : bilan à date de l'appel à manifestation d'intérêt photovoltaïque, accompagnements photovoltaïques du SIGERLy en préparation, recueil des attentes et futurs axes de travail.

4 commissions « Intérêt commun »

Elles sont consacrées aux budgets, aux évolutions statutaires et à tous projets d'intérêt commun.

4 commissions « Compétences particulières »

Ces commissions sont dédiées aux concessions de distribution publique d'énergie, aux projets d'éclairage public ou de dissimulation des réseaux.

À savoir :

les commissions d'intérêt commun et compétences particulières se tiennent avant chaque comité.

Leurs membres étudient les projets de délibérations qui seront soumis au vote.

Nos missions

La distribution d'énergies

L'ensemble des communes de la Métropole (sauf Lyon) ainsi que huit communes hors Métropole ont transféré la propriété et la gestion de leurs réseaux de distribution publique d'énergies au Syndicat. Garant de la qualité de service à l'utilisateur et de l'énergie distribuée, le SIGERLy contrôle au quotidien l'activité des concessionnaires Enedis et GRDF, qui assurent respectivement l'exploitation des réseaux d'électricité et de gaz.

Concrètement, le Syndicat :

- veille au respect des engagements contractuels (vérification des données, suivi des indicateurs...);
- gère les différentes taxes et redevances;
- s'assure de la bonne gestion patrimoniale (mise à jour des plans de réseaux, immobilisations des ouvrages...).



En 2022

chiffres-clés



2 607 km de réseaux gaz



24 018 chèques énergie distribués



746 816 clients

- 232 683 clients gaz
- 514 133 clients électricité (dont 49 % au tarif réglementé de vente)



7 703 km de réseaux électriques

- 93,3 % du réseau HTA et 78,4 % du réseau BT sont souterrains
- 19 km de réseaux électriques renouvelés
- 12 km de réseaux électriques renforcés



8 948 GWh d'énergies acheminées sur le territoire

- 4 398 GWh de gaz
- 4 550 GWh d'électricité

Contrat gaz avec GRDF :

2020 > 2035

Contrat électricité avec Enedis :

2006 > 2031



+ de temps de coupure d'électricité en 2022

Le Critère B, qui correspond au temps moyen de coupure d'un client alimenté en basse tension, s'élève à 52,7 minutes en 2022 (contre 39 en 2021). Les incidents sur les lignes haute tension survenus pendant les trois périodes de forte chaleur de l'été 2022 pèsent significativement sur ce résultat..

Ces informations sont issues du CRAC

(Compte-rendu d'activité de concession). Ce document est remis chaque année par Enedis et GRDF pour rendre compte de l'état du patrimoine, de la qualité de l'énergie distribuée ainsi que de l'économie de la concession sur l'année écoulée.

Les CRAC 2022 sont à retrouver dans la rubrique [Ressources](#) > Publications de notre site.

La gestion des taxes et redevances pour nos communes membres

La TCCFE (Taxe communale sur la consommation finale d'électricité)

Cette taxe qui s'élève à 16 149 603 € en 2022 est payée par les particuliers via leur facture d'électricité. Le SIGERLy la collecte auprès des 55 fournisseurs identifiés, la contrôle puis la reverse à hauteur de 99 % aux 63 communes qui lui ont confié cette mission.

À noter que 2022 marque la dernière année de la TCCFE. La taxation sur l'électricité a été réformée et est désormais gérée par la DGFIP (Direction générale des finances publiques).

La RODP (Redevance d'occupation du domaine public)

Enedis et GRDF acquittent une redevance annuelle en compensation du domaine public qu'ils occupent pour l'exploitation de leur activité. Cette redevance est fonction de la longueur des canalisations situées sous la voirie communale.

Le SIGERLy vérifie cette recette à la place des 51 communes qui ont opté pour ce mode de gestion ; 26 563 € ont ainsi été contrôlés puis perçus en direct par les communes.

Les chiffres liés à la distribution d'énergie ont été communiqués par les concessionnaires en juin 2023.

Le déploiement des compteurs communicants

Linky

- 95,5 % du territoire couvert
- 497 834 compteurs installés en tout
- Côté éclairage public :
100 % des communes équipées



Gazpar

- 100 % du territoire couvert
- 70 % des communes entièrement couvertes
- 238 735 compteurs communicants
- 101 concentrateurs déployés sur des points hauts pour collecter les données des compteurs





Nos missions

Les groupements d'achats d'énergie

Le processus européen d'ouverture à la concurrence a conduit le SIGERLy à mettre en place, depuis 2014, des groupements de commandes d'achat d'énergies. Ils permettent à ses membres de bénéficier d'une fourniture d'énergie au meilleur prix, tout en profitant d'une qualité de service optimale, avec la garantie d'une procédure maîtrisée ainsi qu'une sécurité juridique et technique.

Un rempart contre l'explosion des prix de l'énergie

En 2022, la stratégie d'achat du SIGERLy a protégé les membres de son groupement de la hausse des prix de l'énergie qu'ont connu d'autres communes en France.

Ainsi, pour le gaz, la hausse a été contenue à 8 % TTC. L'achat de volumes par « blocs » étalés dans le temps avant le début de la fourniture effective a permis de se procurer le gaz aux moments les plus propices et surtout, avant l'envolée des prix du 2^e semestre 2021. Si le SIGERLy avait acheté son gaz 2022 en décembre 2021, la hausse du prix du gaz aurait été de 200 % pour les communes !

Concernant l'électricité, les prix 2022 étaient liés aux accords-cadres lancés en 2018.

Le lot « Engagement premium » abandonné

Certains membres du groupement d'achat avaient fait le choix d'intégrer des sites dans un lot spécifique alimenté en électricité 100 % renouvelable, dit « Engagement Premium ». En raison des prix de l'énergie très élevés au printemps, ce lot a été résilié en concertation avec ses membres. Un nouveau marché a été relancé selon des modalités plus classiques et a été attribué à EDF.

Un nouveau contrat de biométhane



Un marché destiné aux sites alimentés à 100 % en biométhane a débuté le 1^{er} janvier 2022. Attribué à EDF, il prendra fin le 31 décembre 2023.

Pour rappel, le biométhane est une énergie renouvelable faiblement émettrice de CO₂, issue d'un processus naturel de fermentation de matières organiques ou végétales. Il constitue un levier essentiel pour diminuer l'utilisation des énergies fossiles.

Les marchés d'achat d'électricité et de gaz en vigueur en 2022

92 membres dont 64 communes

Sites > 36 kVA • Électricité classique

- 622 points de livraison (=61 GWh)
- titulaire: Total Direct Énergie
- 2019 - 2022

Sites > 36 kVA • 100 % électricité verte

- 99 points de livraison (=17 GWh)
- titulaire: Total Direct Énergie
- 2019 - 2022

Sites < 36 kVA • 100 % électricité verte

- 5 800 points de livraison (=77 GWh) dont 3 891 associés à l'éclairage public
- 20 % d'électricité verte pour les bâtiments C5 et 11 % pour l'éclairage public.
- titulaire: EDF
- 2021 - 2022



Qu'est-ce que l'électricité verte ?

Une offre de fourniture est dite « verte » au sens réglementaire lorsque le fournisseur transmet à des clients des certificats appelés « Garanties d'origine ». Ces derniers prouvent au client qu'une quantité d'énergie renouvelable équivalente à sa consommation d'électricité a été produite et injectée sur le réseau.

77 membres dont 56 communes

Gaz conventionnel

- 898 points de comptage (= 128,8 GWh/an)
- titulaire: Gaz de Bordeaux
- 2020 - 2023

100 % biométhane

- 26 points de comptage (= 2,6 GWh/an)
- titulaire: EDF
- 2019 - 2022

L'expertise du SIGERLy

Le service Gestion du patrimoine gère les missions « Distribution d'énergies » et « Groupement d'achats d'énergie ». Il est composé de six agents : la responsable de service, son adjoint en charge des EnR, une juriste spécialisée concessions et achats d'énergie, une agente de contrôle, une assistante de service et un apprenti.





Nos missions

La gestion du parc d'éclairage public

Trouver des solutions équilibrées entre les besoins d'éclairage, les économies d'énergie, la sécurité des usagers et son impact sur l'environnement, telle est la mission du SIGERLy auprès des 50 communes adhérentes à la compétence éclairage public.

Pour cela, le SIGERLy propose l'activation de plusieurs leviers :

- la rénovation des points lumineux,
- la maîtrise de la temporalité nocturne, en lien avec l'usage des voiries,
- la détection de présence,
- l'évolution de la température de couleur.

De façon générale, le Syndicat préconise l'élaboration de SDAL (Schéma directeur d'aménagement lumière), outil d'aide à la décision et socle d'une politique d'éclairage public pertinente.

En 2022

chiffres-clés



50 communes adhérentes
dont 3 nouvelles (Pierre-Bénite,
La Mulatière et Saint-Genis-Laval)



17 communes
pratiquent l'extinction
totale ou partielle



2 662 km
de voirie éclairée



76 238 points
lumineux

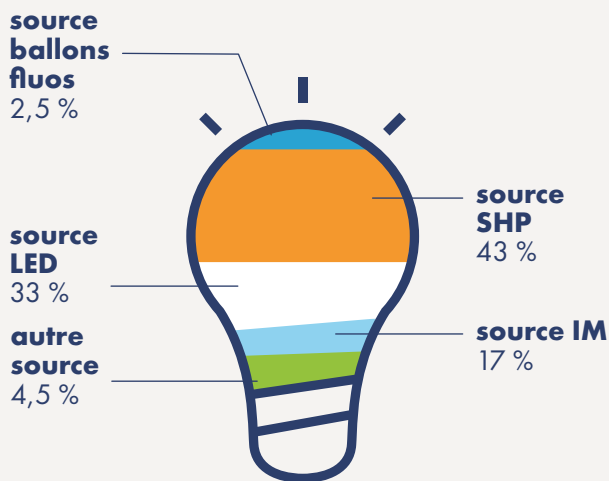


«L'année 2022 marque sans aucun doute un tournant important dans la rénovation de l'éclairage public. Le passage au LED, les programmes d'investissement partagés par les communes et les diminutions ou extinctions en milieu de nuit permettent de diminuer fortement les consommations d'électricité et de renforcer la biodiversité.»

Jean-Philippe Choné,

2° Vice-président, Investissement et patrimoine d'éclairage public

Répartition du parc d'éclairage public



Le parc d'éclairage public géré par le SIGERLy est composé à 33 % de LED en 2022, une augmentation de 5 % vis-à-vis de 2021.



À noter : l'intégration en 2022 du parc d'éclairage public des trois nouvelles communes - qui nécessite d'être rénové - impacte à la baisse la progression du pourcentage de LED de la totalité du parc géré par le SIGERLy.

Les consommations

4,2 M€ d'achat d'électricité
pour une consommation de 27,04 GWh
(soit 15,7 centimes le kWh)

355 kWh consommés par point lumineux en moyenne
(soit 15 kWh de moins par rapport à 2021)



Les équipements

1 911 horloges astronomiques

2 615 armoires de commande

63 lampes ballons fluos supprimées

12 communes adhérant à la compétence éclairage public n'ont plus de ballons fluo



Les travaux

360 chantiers éclairage public

dont 36 % liés à la dissimulation des réseaux

8,16 M€ mandatés

La maintenance

3 281 interventions de maintenance préventive et curative

3,1 M€ engagés



Les études

70 études

(études photométriques, plans...) réalisées par le pôle études

8 SDAL finalisés



4 438 pannes déclarées dans le SIG

3 963 visites de nuit

Engouement pour l'extinction de l'éclairage public

Parmi les mesures de sobriété déployées par les communes pour lutter contre la hausse des coûts de l'énergie, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit a été particulièrement plébiscitée. Sur le territoire du SIGERLy à fin 2022, on recense, de façon pérenne ou expérimentale :

- sept communes en extinction totale,
- dix communes en extinction partielle.

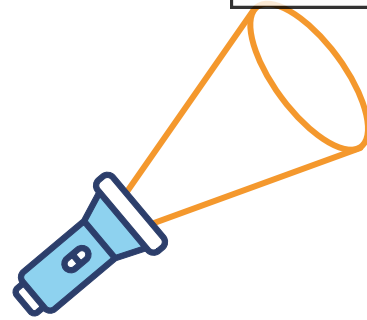
Soit plus du double qu'en 2021. A cette même date, une dizaine d'autres communes avaient également exprimé leur intérêt pour cette mesure, source d'économies importantes (25 à 50 % de baisse de consommation peuvent être attendus).

Le SIGERLy lauréat de Lum'ACTE aux côtés du CEREMA

Démarche innovante : le Syndicat s'est associé au CEREMA, reconnu pour son expertise dans la transition écologique, pour répondre à cet appel à projets de la FNCCR qui vise à favoriser la rénovation énergétique du parc d'éclairage public.

Concrètement, 125 000 € ont été décrochés pour réaliser 15 SDAL (Schémas directeurs d'aménagement lumière), proposés aux communes du Syndicat qui en avaient le plus besoin. La méthodologie d'élaboration des SDAL est issue d'une coopération entre le SIGERLy et le CEREMA. Leur réalisation, quant-à elle, est assurée par le CEREMA, le SIGERLy et deux bureaux d'études (Noctabene et Sarese).

Le SIGERLy et le CEREMA ont signé en décembre une convention public-public pour travailler ensemble dans le cadre de Lum'ACTE.



Nouvelle édition de La nuit est belle !

Pour la deuxième année, le SIGERLy était partenaire de cet événement qui vise à sensibiliser les habitants à la pollution lumineuse et à son impact sur la biodiversité. Le Syndicat a apporté son soutien à trois niveaux : communication, aide à la prise d'arrêtés municipaux liés à l'extinction et coordination technique.

En 2022, **24 communes du territoire du Syndicat n'ont pas allumé leur éclairage public dans la nuit du 23 septembre.** Elles étaient dix en 2021.



Géoréférencement des réseaux souterrains d'éclairage public



La mise en application de la loi anti-endommagement des réseaux se poursuit au sein du SIGERLy. Le Syndicat doit disposer d'une cartographie très précise de tous les réseaux souterrains, stockée dans la base du SIG. Tous les acteurs disposeront ainsi d'une connaissance optimale du patrimoine topographique afin de gérer les réseaux en toute fiabilité (réponse au décret DT-DICT).

On dénombre 26 communes entièrement géoréférencées, représentant 1 045 km de réseaux. Parmi elles, cinq communes l'ont été en 2022 (+ 245 km).



Une série de petites vidéos consacrées au géoréférencement est à retrouver sur notre chaîne YouTube.

L'élaboration du PCRS se poursuit

En partenariat avec la Métropole de Lyon et cinq autres gestionnaires de réseaux (Dalkia, RTE, Eau du Grand Lyon, Enedis et GRDF), le SIGERLy continue de cartographier les rues et les réseaux de son territoire.

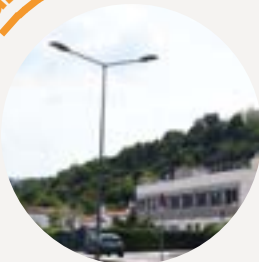
Objectif : créer un Plan de corps de rue simplifié (PCRS), fond de plan commun actualisé au rythme des travaux et aménagements menés sur le territoire de la Métropole de Lyon à l'horizon 2030.

En tout, 21 communes sont entièrement intégrées au PCRS représentant 121 km de linéaire de voirie. Parmi elles, trois l'ont été en 2022 (Saint-Fons, Feyzin et Corbas), soit 900 km de linéaire.

Focus sur... Givors et Saint-Romain-au-Mont-d'Or

En 2022, ces deux communes se sont distinguées pour leur investissement en faveur de la rénovation de leur éclairage public.

Givors



- **Décision de remplacer 2086 points lumineux énergivores** sur les 4000 que compte son parc.
- **2,2 millions d'euros investis.**
- **Objectif de 69 000 € d'économie annuelle** sur les consommations énergétiques.

S^t-Romain-au-Mont-d'Or



- **Adoption du SDAL proposé par le SIGERLy.**
- **Décision de passer les 281 points lumineux de la commune en LED**, en complément de mesures d'abaissement et d'extinction.
- **Objectif de 14 000 € d'économie annuelle** sur les consommations énergétiques.

En savoir + sur ces projets sur notre site, rubrique Actualités.

Nos missions

La dissimulation coordonnée des réseaux

Outre la valorisation paysagère des communes, l'effacement des réseaux aériens participe pleinement à la sécurisation des ouvrages (tempêtes) et des personnes (poteaux en bordure de route) ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité.

Le SIGERLy réalise uniquement les travaux en lien avec l'effacement des réseaux électriques. Travaux dont il assure la coordination avec la dissimulation des réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

Tous les projets de renforcement du réseau (réponse à l'augmentation de la demande en énergie électrique) et d'extension (raccordement d'une habitation, d'un bâtiment, d'un lotissement...) sont sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis.



En 2022

chiffres-clés



28 communes ont bénéficié d'un nouveau chantier de dissimulation coordonnée par le SIGERLy



121 dissimulations dont 47 lancées en 2022



20 213 029 € TTC d'investissements cumulés



38 opérations de contrôle de compactage des tranchées



51 opérations de localisation des réseaux souterrain existants

Zoom sur un chantier

- Lieu : rue Rochon, Couzon-au-Mont-d'Or
- Enfouissement sur 1,2 km des réseaux éclairage public et télécom
- Remplacement de 21 points lumineux par de la LED, dont la luminosité est abaissée de 22h à 5h. À la clé : 72 % d'économie d'énergie !



avant



après

L'expertise du SIGERLy

La gestion du parc d'éclairage public et la dissimulation coordonnée des réseaux est réalisée par le service éponyme au SIGERLy, constitué de treize agents et qui s'articule autour de trois services : travaux, bureau d'études éclairage public et maintenance éclairage public.

Nos missions



Le conseil en énergie partagé

Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics est un levier incontournable pour que les communes réussissent leur transition énergétique. C'est aussi indispensable pour qu'elles atteignent les objectifs ambitieux fixés par le Décret tertiaire.

C'est pourquoi le service Conseil en énergie partagé du SIGERLy leur apporte son accompagnement à plusieurs niveaux :

- le suivi de leurs dépenses énergétiques ;
- l'exploitation de leurs installations de chauffage-ventilation-climatisation ;
- la réalisation d'études et de SDIE (Schémas directeurs immobiliers énergétiques) ;
- l'accompagnement de leurs projets aux niveaux technique et financier ;
- la valorisation des CEE (Certificats d'économie d'énergie).



«En bonne intelligence avec la Métropole de Lyon et l'ALEC Lyon, le SIGERLy a profité de cette année 2022 pour améliorer

encore le service Conseil en énergie partagé, qui fait désormais quasiment l'unanimité des communes adhérentes. Avec les appels à projets ACTEE remportés conjointement avec la Métropole et l'ALEC, notre territoire est le plus proactif de France pour aller chercher des aides financières externes et accompagner les communes à l'efficacité énergétique sur leur patrimoine.»

Philippe Guelpa-Bonaro

1^{er} Vice-président

Transition énergétique et innovation

En 2022

chiffres-clés



64 communes adhérentes

dont 56 à la nouvelle offre



2000 bâtiments

environ suivis énergétiquement

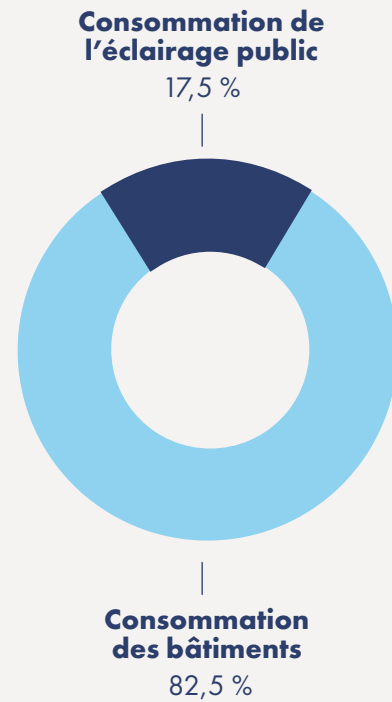
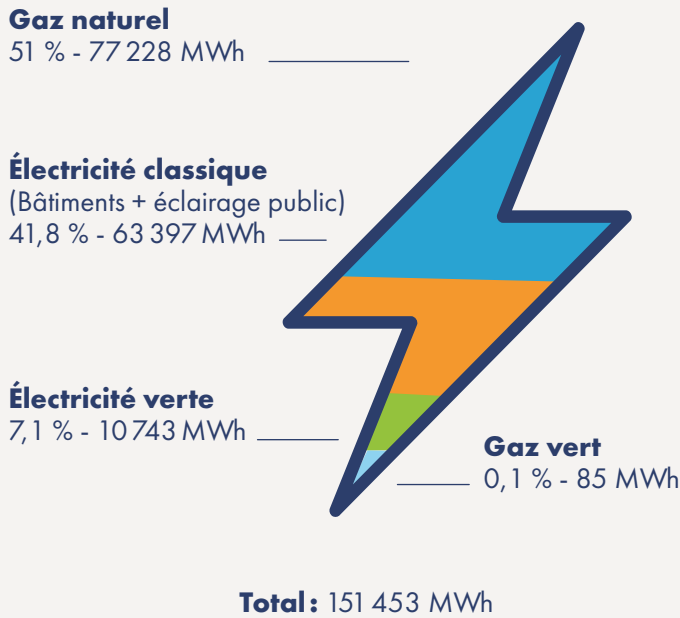


+ de 151 GWh d'énergie consommée
(électricité + gaz)



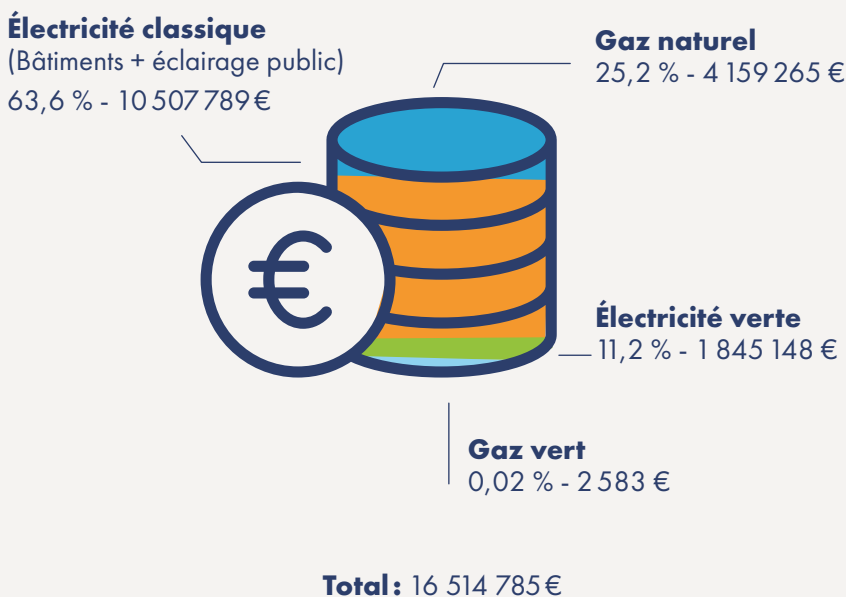
représentant + de 16,5 M€ et l'émission de 23 392 tonnes de CO₂

Les consommations énergétiques *



* Pour 47 communes suivies (hors énergies stockables et réseaux de chaleur)

Les dépenses énergétiques *



Une nouvelle offre enrichie et plus claire...

Début 2022, le service CEP a présenté sa nouvelle offre, qui :

- comprend davantage de prestations (accompagnement lié au décret tertiaire, aux Schémas directeurs immobiliers énergétiques, au financement des projets) ;
- propose trois niveaux de prestations au lieu de cinq ;
- est liée à une durée d'engagement de quatre ans fermes (au cours desquels il est possible d'augmenter son niveau de prestation) ;
- est dotée de tarifs simplifiés.

La valorisation des CEE (Certificats d'économie d'énergie) reste gratuite !

Nouvelle organisation !

Auparavant articulé autour des pôles « Consommation », « Exploitation » et « Études & Travaux », le service CEP a revu son organisation, afin de gagner en lisibilité auprès des communes. Dorénavant, ces dernières n'ont plus qu'un seul interlocuteur appartenant au pôle « chargés d'affaires CEP ». Ceux-ci font le lien avec leurs collègues du pôle « Études et travaux », ainsi qu'avec le chargé de financement, poste nouvellement créé au SIGERLy.

Focus sur l'ingénierie financière

Le SIGERLy accompagne dorénavant ses communes dans la recherche et les démarches visant à décrocher des subventions.

D'autre part, le Syndicat propose également des simulations financières (dans le cadre du projet européen BAPAURA, dont le SIGERLy est lauréat), qui peuvent intervenir à deux temporalités.


- Avant les travaux, afin de comparer plusieurs scénarii de rénovation énergétique, en faisant varier différents critères ;
- Pendant les travaux, pour suivre l'évolution financière du projet en regard du scénario initial.

Dans tous les cas, l'analyse prend en compte l'état financier de la commune (endettement, dépenses et recettes de fonctionnement...).

ACTEE Deux AMI remportés liés à la rénovation énergétique

Ces deux Appels à manifestation d'intérêt s'inscrivent dans la continuité des quatre autres en lien avec la rénovation énergétique du programme ACTEE dont le SIGERLy a été lauréat depuis 2021 (le montant cumulé des subventions à fin 2022 atteint quasiment 920 000 €).

SEQUOIA 3	SCHEM'ACTEE
Rempoté en groupement avec la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, Villeurbanne et l'ALEC Lyon	Rempoté en groupement avec Brignais, Chaponost et Sathonay-Camp
Montant : 210 000 €	Montant : 143 821 €
Accompagnement de six communes dans leurs projets de rénovation énergétique (audits énergétiques globaux).	Financement des SDIE des trois communes, dans une proportion de 58 à 80 %.

 **À savoir :** le SIGERLy a mis en place un accord-cadre avec plusieurs bureaux d'études en 2022 pour la réalisation de SDIE. Le Schéma directeur immobilier énergétique est un outil qui permet aux communes de gérer efficacement leurs patrimoines immobiliers. Il s'appuie sur plusieurs audits des bâtiments publics, qui portent sur la vétusté, la fonctionnalité, l'occupation, l'énergie ou encore la stratégie immobilière.

Plus de groupes de travail Énergie et Patrimoine

La fréquence de ces réunions co-animées par l'ALEC Lyon, la Métropole de Lyon et le SIGERLy est passée de deux à quatre par an en 2022, pour encore plus de mutualisation ! Ouverts aux communes, ces groupes de travail le sont aussi désormais à d'autres types de structures, comme les établissements médicaux-sociaux ou les SDIS.

Exemples de thématiques abordées en 2022 : « Comment répondre à la première échéance du décret tertiaire ? » ou encore « EnR et Patrimoine : quels montages possibles ? ».

Les installations

CVC*

Chauffage-ventilation-climatisation

30 contrats d'exploitation suivis

dont 4 en groupement, regroupant 18 communes

2 rénovations de chaufferies accompagnées

(rédaction du cahier des charges, suivi de chantier)



Les études et diagnostics



33 études thermiques

portant sur 57 bâtiments dont 19 réalisées en interne

2 études de faisabilité

de Contrats de performance énergétique (CPE) portant sur 11 bâtiments

16 analyses de projets

(des études d'esquisse à la phase projet)

1 instrumentalisation

(sondes de température ou thermographie)

28 sondes mesurant la qualité de l'air intérieur ont été vendues aux communes à des tarifs préférentiels.

Le financement



5 simulations financières réalisées

Le SIGERLy a apporté son appui technique pour décrocher :

> 1,2 M€ d'aides à l'investissement

de la Métropole de Lyon (10 communes accompagnées)

> 1,55 M€ de DSIL/DETR *

(6 communes accompagnées)

* Dotation de soutien à l'investissement local / Dotation d'équipement des territoires ruraux

Les CEE*



*Certificats d'économies d'énergie

13 GWh cumac ** validés

pour les travaux d'éclairage public

27,2 GWh cumac ** validés

suite aux travaux des communes

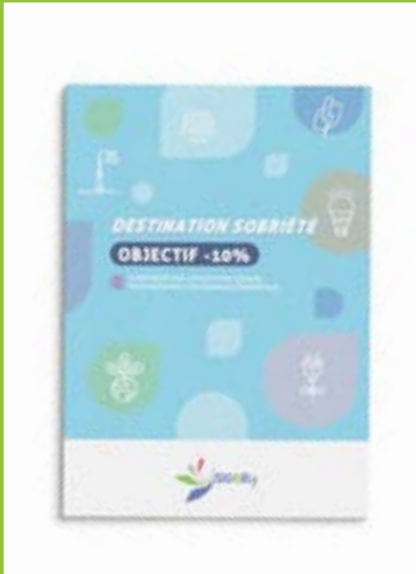
** cumac = cumulé / actualisé, cela permet de comparer des mesures de performance énergétique sur la durée de leurs effets estimés.

Le SIGERLy est désormais un acteur référencé par la Préfecture pour accompagner les communes dans leurs

démarches de DSIL/DETR. Une reconnaissance de son expertise technique par les structures instructrices !

Le SIGERLy n'a pas vendu de CEE en 2022 en raison d'un prix de rachat trop faible (- de 6 € TTC le MWh cumac)

Sobriété énergétique : suivez le guide !



Atteindre 10 % d'économies sur sa consommation énergétique. C'est l'objectif du guide mis au point à la rentrée 2022 par le SIGERLy à destination des communes. Devant la hausse exceptionnelle des prix de l'énergie qui impacte leurs finances et leurs projets, le Syndicat a souhaité leur proposer des actions qui limitent de façon rapide et efficace leurs consommations énergétiques, afin de maintenir la qualité de leur service public. En décembre, un webinaire a également été proposé sur la thématique.

Le guide sobriété du SIGERLy est à retrouver dans la rubrique [Ressources](#) > Publications de notre site.



Le webinaire sobriété du SIGERLy est à retrouver sur notre chaîne YouTube.

Focus sur... un projet exemplaire



Avec 61 % de consommation énergétique en moins, la rénovation de la salle polyvalente de Solaize est le projet le plus ambitieux parmi tous ceux qui ont été accompagnés par le SIGERLy en 2022.

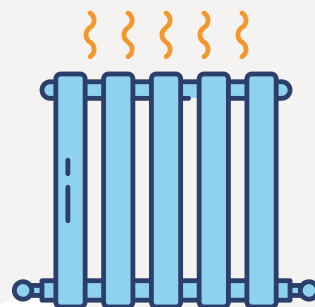
À noter qu'il a été monté sous forme de CPE (Contrat de performance énergétique) et a bénéficié d'importantes subventions (80 % du montant dédié à la rénovation énergétique).

Parmi les travaux déployés : installation d'une chaudière à condensation, isolation des façades, mise en place d'une centrale de traitement d'air double-flux, remplacement des radiateurs...

En savoir + sur ce projet sur notre site, rubrique [Actualités](#).

L'expertise du SIGERLy

Le service Conseil en énergie partagé accueille treize agents : la responsable, une assistante en charge de la gestion des données, un chargé de financement, ainsi que dix collaborateurs répartis entre le pôle chargés d'affaires CEP et le pôle Études – Travaux.



Nos missions

Les énergies renouvelables

Le déploiement des énergies renouvelables est un axe essentiel pour faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique de nos territoires. Le SIGERLy accompagne les communes afin qu'elles prennent toute leur place dans ce processus :

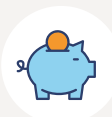
- en gérant 15 installations photovoltaïques pour le compte de huit communes ;
- en se mobilisant pour massifier la solarisation des toits des bâtiments communaux ;
- en les appuyant sur tous leurs projets d'installations d'énergie renouvelable (biomasse, solaire thermique, géothermie...), de la phase étude au suivi de fonctionnement, en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage durant les travaux.

En 2022

chiffres-clés



3 645 m² de panneaux photovoltaïques
répartis sur 15 sites



125 000 € d'électricité photovoltaïque
vendue pour 292,1 MWh d'énergie produite



1 051 kWh/kWc
productivité moyenne de l'ensemble des installations photovoltaïques



99 tonnes
d'émission de CO₂ évitées



L'installation de Craponne correspond au site le plus productif avec un ratio de 1 347 kWh/kWc.



Le groupe scolaire Brenier à Saint-Priest présente la plus grande production d'électricité sur l'ensemble des installations : 59 MWh/an.

L'AMI Photovoltaïque du SIGERLy

En 2022, le Syndicat a mené un travail préparatoire avec les communes de son territoire sur la solarisation potentielle de leurs toits. L'objectif était d'étudier finement la faisabilité des projets (exposi-

tion, présence d'amiante dans la toiture, rénovation prévue prochainement...) afin d'établir une liste fiable de toits à solariser, objet de l'Appel à manifestation d'intérêt prévu pour 2023.

L'expertise du SIGERLy

Les énergies renouvelables, qu'elles soient thermiques ou destinées à être injectées sur le réseau, relèvent de la compétence de deux services du SIGERLy : Conseil en énergie partagé et Gestion du Patrimoine.



Le SIGERLy côté coulisses

Nos équipes en 2022

Le Syndicat rassemble une cinquantaine d'agents aux profils techniques et administratifs complémentaires. Notre organisation et la montée en compétences de nos équipes répond au souhait d'apporter le meilleur accompagnement possible aux communes.

En 2022

chiffres-clés



56 agents
répartis au sein
de **7 services**

- **13** contractuels
- **40 %** de femmes
- **41** fonctionnaires
- **41,5** ans d'âge moyen
- **3** apprentis



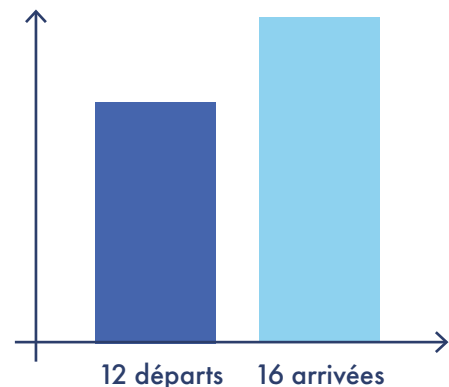
Cadre d'emploi



- 36 %** en catégorie A
- 41 %** en catégorie B
- 23 %** en catégorie C
- 5 %** hors catégorie en apprentissage



Les mouvements

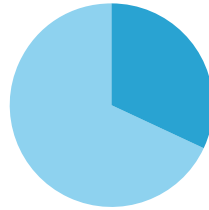




La formation

• **234,5** jours
de formation

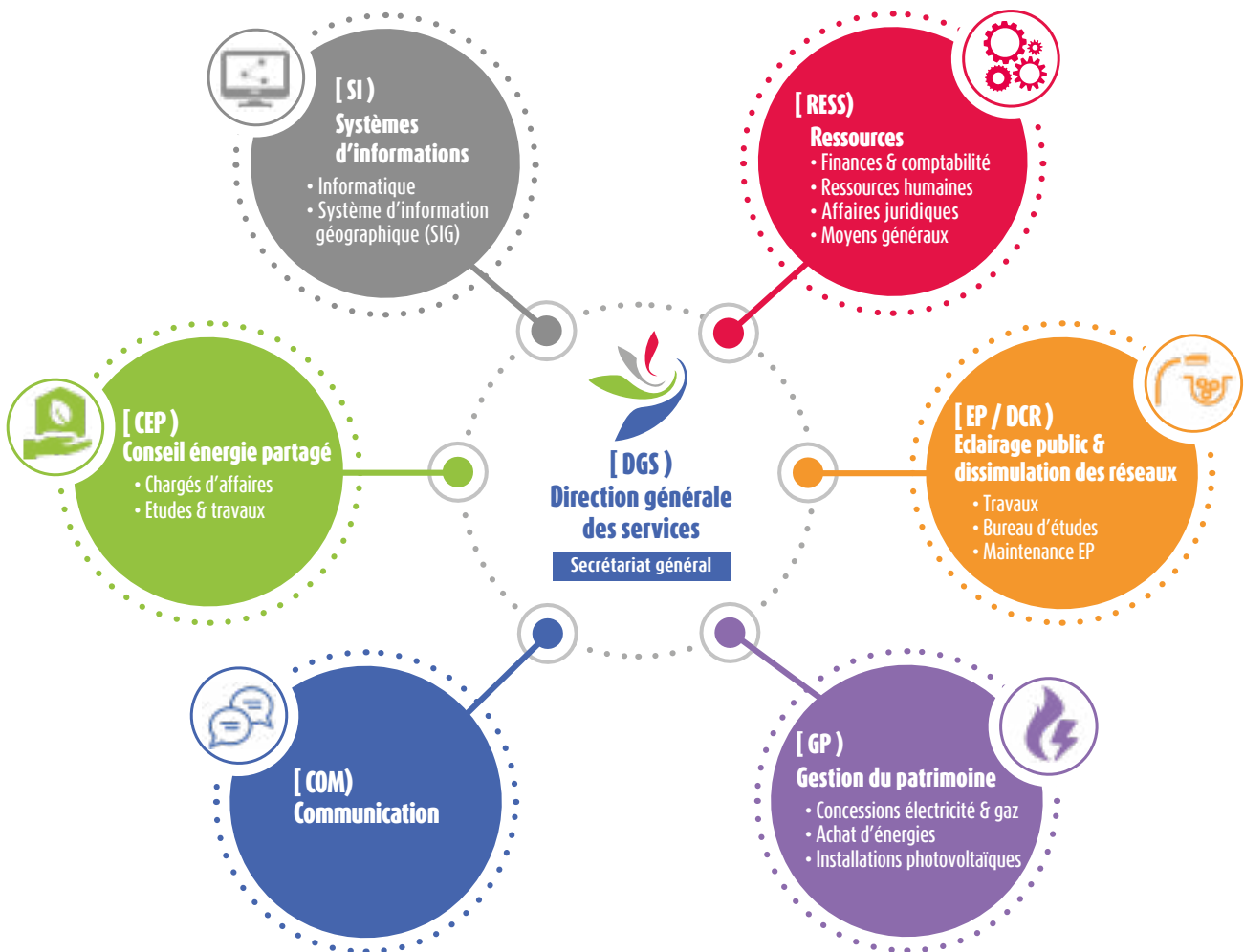
• **40 000 €**
de budget alloué



■ **32 %** pour les organismes
de formations

■ **68 %** pour les cotisations
CNFPT

Notre organigramme en 2022



L'expertise du SIGERLy

Le service Ressources humaines, rattaché au pôle Ressources, est composé d'une responsable et d'un gestionnaire carrière et paie.

Le SIGERLy côté coulisses

La vie interne



«Après les périodes de confinement liées au Covid, nous avons réalisé en 2022 une démarche autour des risques psycho-sociaux auprès de l'ensemble des agents. Lorsqu'une structure se développe, opère des évolutions d'activités et d'organisation ou encore déménage de locaux, il est important d'identifier à la

fois les facteurs de risques mais aussi les atouts pour une meilleure qualité de vie au travail.»

Vinciane Brunel-Vieira

7^e Vice-présidente
Ressources humaines



Le SIGERLy change d'adresse



Depuis le 15 octobre, les bureaux du Syndicat sont situés 1, esplanade Miriam Makeba au Carré de Soie à Villeurbanne, dans le bâtiment Organdi. Plus grands, modernes et fonctionnels, ils offrent une meilleure qualité de vie au travail mais aussi une plus grande convivialité, tous les agents étant désormais réunis sur le même plateau.

chiffres-clés

5 jours de déménagement
à raison de 2 camions par jour

550 cartons

1 461 m² de nouveaux locaux :

- 1 162 m² de bureaux
- 299 m² de salle événementielle



Séminaire : s'écouter et se détendre



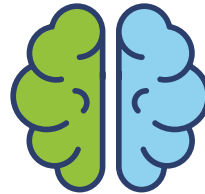
Le 19 septembre, les agents et la quasi-totalité du bureau du Syndicat étaient réunis à La-Tour-de-Salvagny pour le séminaire annuel. Le matin, chaque service a présenté son bilan 2021. L'après-midi, place à un jeu collaboratif et éco-responsable, le Tour du monde en solidaire ! Particularité : le résultat obtenu déterminait un nombre d'arbres plantés par une association partenaire dans le cadre de projets de reforestation. Verdict : 70 Speckbooms vont rejoindre la forêt Kuzuko en Afrique du Sud !



LA FRESQUE DU CLIMAT

Participation à la Fresque du climat

Le 14 avril, tous les agents ont pris part à cet atelier collaboratif destiné à comprendre l'essentiel des enjeux climatiques, les causes et les conséquences du dérèglement, mais aussi à identifier des leviers d'action.



Brainstormer pour économiser

Le 12 mai, les agents du Sigerly étaient invités à réfléchir ensemble aux solutions pour faire baisser les consommations énergétiques du Syndicat mais aussi de ses communes adhérentes. Un temps d'échange fructueux !



Focus sur notre système d'information



« L'un des faits que je retiendrais pour 2022, c'est le lancement de notre démarche cybersécurité, liée à notre sélection par l'ANSSI (Agence nationale de sécurité des systèmes d'information) au sein de son programme de soutien aux collectivités. La sécurité de nos données et l'adaptation de notre système d'information, dans un contexte où les collectivités sont de plus en plus victimes d'attaques type rançongiciels, constitue un enjeu majeur pour le SIGERLy. »

Philippe Pérardel

4^e Vice-président

Gestion des locaux et moyens généraux



Une formation pour les agentes

Dans le cadre de son action en faveur de la parité Femme-Homme, le SIGERLy a organisé pour ses agentes deux ateliers pour favoriser la prise de parole féminine en public dans un cadre professionnel.



Un don pour lutter contre la fracture numérique

Le SIGERLy a donné plus d'une quarantaine d'outils informatiques (unités centrales, ordinateurs portables, écrans, nas, serveur, onduleurs) à l'association Lalis. Ce matériel sera reconditionné puis redistribué à des personnes à faibles ressources et aux adhérents de l'association.

Un nouvel outil de gestion énergétique

Suite à l'arrêt de la mise à disposition du logiciel Vertuoz par l'ADEME, le SIGERLy a migré vers JOOL en juin 2022. Le service Système d'information du SIGERLy a fortement été mis à contribution pour garantir le succès du transfert et de l'intégration des données. Désormais, les informations liées aux groupements d'achats d'énergie et aux consommations énergétiques des bâtiments suivis par le service CEP du SIGERLy y sont centralisées.

À noter : contrairement à Vertuoz, les communes n'ont pas d'accès direct à JOOL. Cependant, elles disposeront en 2023 d'un extranet SIGERLy, véritable plateforme d'informations personnalisées et actualisées.

La dématérialisation se poursuit

Après le e-parapheur en 2021, c'est au tour de Webdelib de faire son apparition en 2022 pour faciliter l'organisation des assemblées. Ce logiciel libre offre une gestion dématérialisée des délibérations, fluidifiant le circuit de validation et simplifiant l'envoi de ces documents.

L'expertise du SIGERLy

Le service Système d'information est composé d'un responsable, d'un chargé de projet informatique, d'un technicien informatique et d'une géomaticienne, qui intervient sur notre SIG (Système d'information géographique).

Le SIGERLy côté coulisses

La communication

Sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique, expliquer le rôle et les missions du SIGERLy, refléter les valeurs du Syndicat, voilà les objectifs de nos actions de communication. Elles se traduisent par différents vecteurs, de l'événementiel aux publications en passant par nos différents outils digitaux.



« 2022 a été marquée par la création de notre page Facebook, qui relaie au quotidien les projets du SIGERLy, et par la réalisation de trois nouvelles plaquettes thématiques.

Sur le terrain, nous avons organisé trois « mardi visites » afin de valoriser les initiatives des communes membres et avons poursuivi les rencontres avec les élus du territoire pour échanger sur leurs projets, le suivi des actions en cours ainsi que leurs attentes pour être au plus proche de leurs préoccupations. »

Jean-Philippe Jal

8^e Vice-président, Communication



Des mardi visites dédiés à la réhabilitation

En 2022, ces rendez-vous destinés à nos élus étaient consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Les réhabilitations du groupe scolaire Girard Desargues à Vourles, de la salle des fêtes de Couzon-au-Mont-d'Or et de la mairie d'Albigny-sur-Saône ont ainsi été présentés à nos délégués au cours de l'année. À noter que toutes ces rénovations entrent dans le cadre du projet européen BAPAURA, dont le SIGERLy est lauréat.

chiffres-clés

7 événements
organisés en 2022

+ de 200 personnes touchées



De nouvelles vidéos pour expliquer le SIGERLy

Après un premier clip pédagogique diffusé en 2021 pour présenter la nature et l'action du Syndicat, quatre autres vidéos ont été réalisées en 2022. Elles se concentrent sur des points particuliers liés aux missions du SIGERLy : la distribution des énergies, le coût de l'énergie,

l'éclairage public et la dissimulation des réseaux.



À retrouver sur notre chaîne YouTube.



Une exposition sur l'éclairage public et ses enjeux

En collaboration avec France Nature Environnement, le SIGERLy a créé une exposition mobile consacrée à l'éclairage public durable et la pollution lumineuse. Un support pédagogique destiné à sensibiliser le grand public à ces sujets, que le Syndicat met à disposition de ses communes adhérentes. Six d'entre elles l'ont d'ailleurs exposé en 2022, dans leurs bâtiments communaux, dans le cadre d'événements ou de réunions publiques.



Trois plaquettes, trois missions

L'éclairage public durable, le Conseil en énergie partagé et les groupements d'achats d'énergie, ce sont les trois thématiques qui ont été développées dans trois plaquettes dédiées en 2022.

Ces supports visent à expliquer clairement et simplement les actions que le SIGERLy peut mener pour ses communes adhérentes sur ces sujets.

À retrouver sur notre site internet, rubrique [Ressources > Communication](#)



Ouverture de notre page Facebook

Après Twitter, LinkedIn et YouTube, le SIGERLy a fait son entrée sur Facebook en septembre 2022. Objectif: se rapprocher de ses communes membres, massivement présentes sur ce réseau social, et par ricochet, du grand public. À la fin de l'année, notre page était suivie par 236 abonnés.

Le SIGERLy sur la toile

en 2022



Flash' Info

- **6 numéros**
dont 1 décryptage consacré au financement de la rénovation énergétique des bâtiments publics

- **330** abonnés



Site internet

- **28 000** visiteurs

- **72 000** pages vues

- **44 articles**
(actualités, focus, rencontres avec les communes, portraits d'agents)



Réseaux sociaux



- **774** abonnés
394 tweets



- **1903** abonnés
388 posts



- **71** abonnés
19 vidéos

L'expertise du SIGERLy

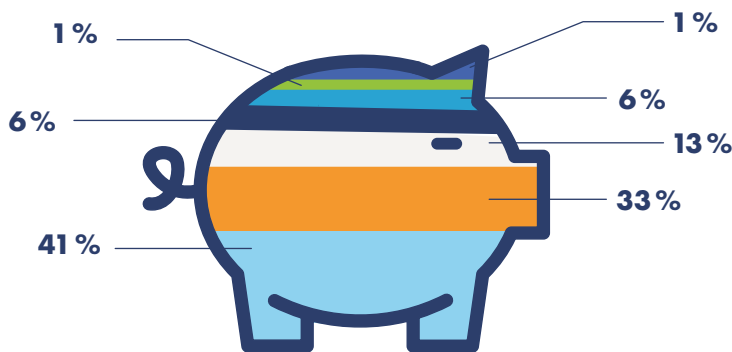
Le service communication est constitué d'une responsable, d'une chargée de communication digitale et relations presse ainsi que d'une apprentie.





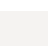




Les finances

Les recettes

(hors opérations d'ordre et TCCFE)¹⁾²



 Contribution des communes 28,4 M€	 Redevances de concession 4,3 M€
 Excédent de fonctionnement capitalisé de l'année n-1 22,8 M€	 Récupération TVA+FCTVA 4,5 M€
 Emprunt 9 M€	 Subventions 685 629 €
	 Participation aux travaux 350 127 €

En 2022

chiffres-clés



27,9 M € de contributions

1,8 M € de contributions budgétisées par 7 communes

478 600 € : c'est le montant des travaux financés par fond de concours pour 6 communes

4,2 ans : c'est le ratio de désendettement du SIGERLy

665 titres (factures émises)
3 601 mandats (factures reçues)

66,8 % des dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux travaux dissimulation des réseaux et éclairage public

Contributions

Elles sont directement corrélées à l'objet-même du SIGERLy, qui est d'accompagner les communes dans une gestion énergétique durable.

Subventions

Grâce aux 3 appels à projets ACTEE dont le SIGERLy est lauréat, 450 000 € de subventions ont été récoltés pour

soutenir la transition énergétique d'une vingtaine de communes.

Emprunt

Il est destiné à financer le programme des travaux. Il est ajusté et mobilisé au moment le plus opportun sur l'année.

Elles sont composées de la R1 (frais liés à l'exercice du pouvoir d'autorité concédante pour le gaz et l'électricité), de la R2 (participation d'Enedis

Redevances de concessions

au financement de nouvelles infrastructures) et de l'article 8 (participation d'Enedis aux travaux d'enfouissement des réseaux).

Les dépenses

(hors opérations d'ordre et TCCFE¹)²



■	Travaux 30 M€
■	Dette et emprunts 14,6 M€
■	Achats d'énergies et dépenses de maintenance pour l'éclairage public 7 M€
■	Charges de personnels et indemnités élus 2,8 M€
■	Frais généraux 1,7 M€
■	Reversement des CEE 45 291 €

Travaux

71 % des travaux sont liés à de la dissimulation des réseaux, 29 % à l'éclairage public.

98 marchés passés en 2022

28 marchés globaux

66 marchés subséquents avec maîtrise d'œuvre

4 marchés subséquents travaux d'enfouissement et d'éclairage public



Les marchés subséquents sont passés sur le fondement d'un accord-cadre.



Grâce à la mobilisation des services, 2022 est marquée par la réorganisation et la centralisation des fonctions comptables, financières et budgétaires en un seul service Finances mutualisé. Cette évolution a pour objectif de fluidifier les processus de travail, d'assurer la continuité de service, de renforcer et de sécuriser l'expertise comptable et financière.

Corinne Subaï
3^e Vice-présidente,
Finances

Dernière année avant les AP/CP

Après 2022, le SIGERLy change de modalité de gestion des travaux pour mobiliser les crédits seulement au moment du paiement de la facture réelle, ce qui permettra de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle.

L'expertise du SIGERLy

Les comptes sont établis par le service Finances et comptabilité, constitué d'une responsable et d'un comptable en 2022.

Les marchés sont quant à eux passés par le service Affaires juridiques, qui réunit un responsable, un chargé des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre ainsi qu'une juriste qui accompagne juridiquement le SIGERLy et les services dans leurs missions.

Ces deux services sont rattachés à la Direction Ressources.

¹ La TCCFE est collectée puis reversée à 99% aux communes.

² Les montants indiqués correspondent à la somme « investissement + fonctionnement » issue des comptes administratifs 2022.

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20231207-VILLE_2023DL126-DE



SIGERLy

1, esplanade Miriam Makeba,
Immeuble Organdi, entrée 18
69100 Villeurbanne

04 78 84 98 27

www.sigerly.fr

info@sigerly.fr

